



COMMUNE DE GENNES	DELIBERATION
<p><i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 12</i> <i>Votants : 12</i></p> <p><u><i>Date de convocation :</i></u> <i>10/05/2024</i></p> <p><u><i>Date d'affichage :</i></u> <i>21/05/2024</i></p>	<p>Le seize mai deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p>Membres présents : Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN, Ludovic JEUNOT, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ, Philippe GENILLOUX (à partir de la DCM N° 4).</p> <p>Membres excusés : Céline HIRCHI,</p> <p>Membres absents : Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,</p> <p>Secrétaire de séance : Anne-Sophie PARRIAUX</p>

➤ **240501 : Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2024**

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 mars 2024.

Le maire
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture